

# Entre-Nous

La lettre d'informations mensuelle de GrandLyon Habitat



## L'ACTU

### Le chèque énergie dans vos boîtes aux lettres !



Le chèque énergie est une **aide pour payer ses factures d'électricité et de gaz individuel** (Engie, GRDF, Eni, Total énergies...). **Il ne peut pas être utilisé pour payer son loyer ou ses charges locatives de chauffage collectif.** Ce chèque est **envoyé aux ménages les plus modestes.**

La date de validité est inscrite sur le chèque.

Le montant du chèque dépend de votre revenu fiscal de référence et de votre composition familiale.

**Si vous êtes éligible et ne l'avez pas reçu, contactez le numéro vert chèque énergie au 0 805 204 805.**

Pour l'utiliser :

- **Sur internet :** allez sur le site [chequeenergie.gouv.fr](http://chequeenergie.gouv.fr). Munissez-vous de votre facture et de votre chèque énergie.
- **Par courrier :** détachez le chèque, complétez les informations au dos et envoyez-les à votre fournisseur d'énergie avec votre dernière facture.

Si le montant de votre chèque est supérieur à votre prochaine facture, le restant sera automatiquement déduit des factures suivantes.

### Le FSL, une aide pour les locataires

Le FSL ou Fond de Solidarité pour le Logement est une aide financière accordée par La Métropole de Lyon.

Elle est destinée aux personnes qui rencontrent des difficultés pour payer les dépenses de leur logement (loyer, charges, factures d'énergie...).

**Pour savoir si vous pouvez bénéficier de cette aide :**

- Rendez-vous sur le site de la Métropole de Lyon [www.grandlyon.com/services/aides-fonds-solidarite-logement](http://www.grandlyon.com/services/aides-fonds-solidarite-logement).
- Adressez-vous à la Maison de la Métropole la plus proche de chez vous.



## LE POINT SUR...

### Enquête de satisfaction : votre avis compte !

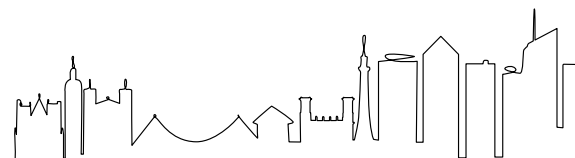
À partir du 6 juin 2023, 2 500 locataires seront invités à participer à **l'enquête annuelle de GrandLyon Habitat sur la qualité de service**, de façon anonyme\*.

**Aviso Conseil réalisera les entretiens par téléphone (10 minutes maximum).** Ils utiliseront ce numéro : 04 87 38 60 13.

Nous remercions par avance tous les locataires qui prendront le temps de répondre. **Votre avis est important** pour nous aider à améliorer votre quotidien.

Les résultats seront ensuite communiqués dans une prochaine lettre Entre Nous et sur notre site internet.

\*Conformément à la législation relative à la protection des données de la loi Informatique et libertés et du Règlement Général de la Protection des Données, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification, de suppression des données qui vous concernent. Pour ce faire, rendez-vous sur [www.grandlyonhabitat.com](http://www.grandlyonhabitat.com), onglet «Données personnelles». Vous disposez également du droit de vous opposer gratuitement au traitement de ces données. Il vous suffira de le préciser à la société AVISO mandatée par GrandLyon Habitat pour la réalisation de cette enquête.





## ► ZOOM SUR

### Les punaises de lit

**Les punaises de lit sont des petits insectes nuisibles susceptibles de s'installer dans les logements. Leur présence ne dépend pas de l'hygiène, tout le monde peut y être confronté. Locataire et bailleur doivent agir ensemble pour les détecter et les éradiquer.**



#### À quoi ressemblent-elles ?

Les punaises de lit sont des **insectes plats, sans ailes, de couleur brunâtre et de la taille d'un grain de riz. Discrètes, elles sortent la nuit** et se cachent le jour à proximité des couchages. Très envahissantes, elles peuvent se propager rapidement de la chambre au salon et parfois même jusqu'au logement voisin. **Il est donc important d'être réactif dès que vous suspectez leur présence.**

#### Comment repérer leur présence ?

- **Des piqûres sur la peau**, comme celles des moustiques et rapprochées.
- **Des toutes petites tâches noires** sur les coutures du matelas et sur le sommier, ou des petites tâches de sang sur les draps.

#### Comment se déplacent-elles ?

Les punaises de lit sont **transportées d'un lieu à l'autre lors du déplacement d'objet** dans lequel elles séjournent : valise, sac à dos, vêtement, literie, mobiliers achetés d'occasion, etc.

#### Comment collaborer tous ensemble pour les éliminer ?

**Si vous trouvez des punaises de lit dans votre logement ou au moindre doute, contactez rapidement votre ligne directe au 04 72 74 67 42 pour réaliser un diagnostic gratuit. Nous vous expliquerons comment préparer votre logement avant la mise en place d'un traitement avec un professionnel. Au minimum, trois passages de l'entreprise** seront nécessaires pour la décontamination. Surtout (en attendant le diagnostic), n'utilisez pas les bombes insecticides du commerce, commencez par laver votre linge de lit à 60° minimum, aspirez le matelas et le sommier puis, jetez le sac de l'aspirateur (à renouveler régulièrement).

**Merci de votre implication qui est essentielle pour nous permettre d'être encore plus performants.**

**Pour rappel : l'ouverture de votre porte aux prestataires est obligatoire. En cas de non ouverture, GrandLyon Habitat peut solliciter un constat d'huissier pour forcer l'ouverture de la porte.**



## ► LE GESTE VERT

### Déboucher ses canalisations naturellement

Face à des canalisations bouchées, le premier réflexe est souvent d'utiliser un déboucheur chimique dangereux pour la santé (irritants et toxiques) et pour l'environnement.

#### Pour déboucher mes canalisations :

- **Je prépare** 200g de gros sel, 200g de bicarbonate, 20 cL de vinaigre blanc, ainsi qu'une casserole d'eau bouillante.
- **Je mélange** le sel avec le bicarbonate et le vinaigre.
- **Je dépose** le tout dans l'évier bouché et je laisse reposer 30 minutes.
- **Je verse** ensuite l'eau bouillante et je m'aide du crochet d'un cintre pour faciliter le débouchage.

